

ZCZCNY

21877N COMEU B

WASHINGTON/11

NEW YORK/7

432

tes  
OR  
AC/LP

BRUXELLES, LE 28.10.76

REF. NR. 101381

MEE

NOTE RIO COM (76) 367 AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIRECTEURS GENERAUX DG I  
ET X ET M. CHRISTENSEN DG VIII  
=====

REUNION DE LA COMMISSION DU 27 OCTOBRE 1976

1. - SITUATION ECONOMIQUE DE L'ITALIE  
-----

LA COMMISSION A PROCEDE A UN LARGE ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'ITALIE A LA SUITE DE LA DECISION QUE LE GOUVERNE-  
MENT ITALIEN A PRISE LA SEMAINE DERNIERE DE RETABLIR UN DROIT SPE-  
CIAL SUR TOUS LES PAIEMENTS VERS L'ETRANGER, ET A CONFIRME LES  
ORIENTATIONS DU COMMUNIQUE DE PRESSE QUE LE PRESIDENT ORTOLI ET  
LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP AVAIENT FAIT DIFFUSER SAMEDI DERNIER  
(VOIR IP 209).

LA MESURE ITALIENNE A ETE PRISE SUR LA BASE DE L'ARTICLE 109 DU  
TRAITE CEE QUI PERMET L'ADOPTION D'UNE TELLE MESURE PAR UN ETAT  
MEMBRE A TITRE DE SAUVEGARDE DANS UNE SITUATION D'URGENCE. LA  
COMMISSION S'EST RESERVEE LA POSSIBILITE DE REPLACER CETTE MESURE  
LE MOMENT VENU DANS UN CADRE COMMUNAUTAIRE COMME ELLE L'A FAIT  
ANTERIEUREMENT DANS DES CAS SEMBLABLES.

2. - PAR AILLEURS, LA COMMISSION S'EST FELICITEE DU BON DEROULEMENT  
DU CONSEIL RECHERCHE ET LE PRESIDENT ORTOLI A TENU A SOULIGNER LES  
PROGRES REALISES AU CONSEIL FISCAL DU 21 OCTOBRE.

VISITE DU PRESIDENT SENHOR A LA COMMISSION  
-----

LE PRESIDENT DU SENEGAL, LEOPOLD S. SENHOR A ETE RECU CE MATIN  
A LA COMMISSION ET A PARTICIPE A UNE REUNION DE TRAVAIL DE LA COM-  
MISSION. LE PRESIDENT ORTOLI A SOULIGNE A CETTE OCCASION LES ELE-  
MENTS NOVATEURS DE LA CONVENTION DE LOME (SYSTEME STABEX), QUI SONT  
EGALEMENT D'UNE UTILITE CERTAINE POUR LE SENEGAL, IL A MIS EN  
EVIDENCE LES PERSPECTIVES IMPORTANTES DE COLLABORATION QUI S'OU-  
VRENT A L'EUROPE ET A L'AFRIQUE POUR LA CONSERVATION DE LA PAIX ET  
UN EQUILIBRE ECONOMIQUE MONDIAL.

LE PRESIDENT SENHOR, POUR SA PART, A RENDU HOMMAGE A L'OEUVRE DE  
LA COMMUNAUTE ET DE LA COMMISSION. IL A SOULIGNE LES EXCELLENTE  
RELATIONS ENTRE LA CEE ET LE SENEGAL ET MIS EGALEMENT L'ACCENT SUR  
UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES QUI SE POSENT A SON PAYS DANS LE  
CADRE DE LA CONVENTION DE LOME, DANS L'APPLICATION DES PREFERENCES  
GENERALISEES, DES CONTRATS A LONG TERME, DES PRIORITES POUR DES  
TRAVAUX (UN PONT SUR LE FLEUVE GAMBIE) ET SUR LA NECESSITE D'UN  
GRAND EFFORT DE COOPERATION REGIONALE DES ETATS MEMBRES DE LA  
CONVENTION DE LOME.

AMITIES,

B. OLIVI

21877N COMEU B  
NNNNND

Telegram  
Global Telegram  
Global Telegram  
Global Tele